

à l'OTAN a été réduit à peu près à un dixième ou à un vingtième de ce qu'il était. Nous avions une brigade de campagne comportant une batterie d'Honest John et un régiment de blindés. Sa puissance de tir, son efficacité, etc. représentaient plus du double de la capacité du nouveau groupe de combat que nous sommes censés avoir là-bas. D'autre part, la division aérienne qui jouait là-bas un rôle de reconnaissance et de frappe avait une puissance de tir considérable. Comme moyen préventif, elle était d'une efficacité énorme et aurait eu une force remarquable en cas d'hostilités. Nous aurons, je suppose, deux escadrilles d'avions de reconnaissance. Le ministre dit que nous en aurons trois. S'il y en a trois, elles seront petites, bien plus petites que celles que comptait auparavant la division de l'air. Pas d'avions de combat, seulement des avions de reconnaissance pour des levés aériens et ainsi de suite. Au lieu d'être réduites de moitié, elle l'ont été au dixième ou au vingtième de ce qu'elles étaient, du point de vue de l'efficacité. Voilà ce qui inquiète nos alliés. Nous pourrions alors difficilement jouer le rôle qui devrait être le nôtre au sein de l'OTAN à l'heure actuelle. J'espère certainement que de nouvelles réductions n'interviendront pas. L'entente avec la Russie et ce qui l'entoure donnent à penser que la Russie y trouve là un moyen d'affaiblir l'OTAN, ce qui a toujours été un de ses objectifs à long terme. C'est une question que nous ne pouvons pas ne pas poser.

• (2.50 p.m.)

Sur un autre sujet, le député de Greenwood (M. Brewin) a exhorté le ministre à donner aux militaires le droit de se joindre à un syndicat. J'espère fermement que le ministre et le gouvernement ne tiendront aucun compte de la proposition. D'après une assez longue expérience militaire, en temps de paix comme en temps de guerre, je ne vois rien de plus propice à détruire la discipline et à créer des ennuis de toutes sortes que de laisser les Forces armées se syndiquer et faire partie de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Souhaitons que le gouvernement n'écoute pas les requêtes de M. Edwards et d'autres qui pensent de même. Le maintien de la discipline et d'un bon moral est la base de l'efficacité d'une unité militaire. Ces qualités sont déjà bien assez difficiles à préserver en temps de paix sans compliquer la tâche de soutenir la discipline, le moral et l'efficacité en appliquant la proposition du député. Je vois que vous voulez intervenir, monsieur l'Orateur.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** J'aimerais d'abord remercier le député de Dartmouth-Halifax Est (M. Forrestall) et le député de Greenwood (M. Brewin), au nom des Forces armées, de leurs observations obligeantes et élogieuses sur leur excellent travail en octobre, novembre et décembre derniers.

**Des voix: Bravo!**

[L'hon. M. Harkness.]

**L'hon. M. Macdonald:** Permettez-moi aussi un mot personnel pour remercier les députés, surtout celui de Malpèque (M. MacLean) et le représentant du parti créditiste des relations amicales que nous entretenons depuis que j'ai assumé mon portefeuille actuel. Cela prouve, à mon avis, qu'il est possible d'exprimer une opposition efficace et pénétrante sur ces questions, sans animosité personnelle. J'apprécie, certes, l'esprit dans lequel nous avons pu entretenir ces relations. Je remercie aussi le député de Dartmouth-Halifax-Est de nous avoir donné l'occasion, la première depuis ma nomination comme ministre de la Défense nationale, de délibérer à la Chambre des questions de défense.

Le député a énuméré les problèmes qu'il prévoyait dans le domaine de la défense et suggéré qu'il en soit question dans le Livre blanc. Je lui suis obligé de l'avoir fait. Nous nous entendons dans une grande mesure sur ces problèmes, même si nous ne sommes pas d'accord sur les solutions. J'espère pouvoir mieux répondre à ses questions quand le Livre blanc paraîtra. Le cabinet en est actuellement saisi. Il m'aurait été plus facile d'en parler, je suppose, si on avait pu le publier à temps pour le présent débat, mais mes collègues sont si occupés que nous n'avons pas pu en terminer l'étude. J'espère que ce sera fait bientôt.

Puis-je en profiter pour commenter le déroulement des événements à la Chambre? Au cours des trois premières sessions de cette législature, les députés ont eu, comme jamais auparavant je pense, la chance d'étudier les questions relatives à la défense nationale et aux sujets connexes à la Chambre? Au cours des trois premières nexes ou politiques étrangères, de solliciter renseignements et conseils et d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Les rapports du comité, par exemple le rapport extrêmement précieux sur le maintien de la paix, le rapport sur le commandement maritime et ceux sur l'OTAN et le NORAD m'ont de toute évidence beaucoup aidé à m'acquitter de mes fonctions de ministre de la Défense nationale, à réduire à l'essentiel certaines questions de politique de défense qui attendent une décision maintenant. Il n'est que juste, je crois, de profiter du moment pour féliciter M. Dobell, M<sup>me</sup> Seaborn, M. Payne et leurs collègues du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur. Depuis plusieurs années ils ont été d'un grand secours en faisant comparaître devant le comité des Canadiens et des étrangers spécialisés dans la politique de défense.

Au cours du débat d'aujourd'hui, un certain nombre de députés ont fait des observations sur la politique de défense et ont posé des questions auxquelles on peut raisonnablement espérer obtenir une réponse. Pour ce qui est de la teneur et de la présentation générales de l'intervention du député de Dartmouth-Halifax-Est, je ne puis rien ajouter aux remarques de mon ami de York-Simcoe (M. Roberts) qui a analysé de façon fort judicieuse les propos du député en question. Cependant, je dirai que les remarques de ce dernier ont accusé une autre lacune grave, c'est-à-dire qu'il ne semble pas comprendre les grandes questions financières que pose au niveau politique l'équilibre des dépenses au chapitre de la défense avec celles destinées aux autres secteurs de l'économie.